

Carrieres Ayel

SARL CARRIERE AYEL

Sur le Molard des Anes
39300 CROTENAY

CARRIERE DE CROTENAY (39)

LIEUX-DITS « SOUS L'HEUTE »

**« LE TAUREAU » ; « SUR LE MOLARD DES ANES »
« MOLARD DES ANES » ; « SOUS LA CHARMETTE »
« SUR LA CHARMETTE »**

- Demande de renouvellement de l'autorisation d'exploiter une carrière sur la commune de Crotenay (39)

Demande d'examen au Cas-par-Cas

Plan du projet



Sciences Environnement

Juin 2023

Ce dossier a été réalisé par :

Sciences Environnement

Agence de Besançon
6, Boulevard Diderot
25000 BESANCON
Tél. 03.81.53.02.60
Fax 03.81.80.01.08



Sciences Environnement

Pour le compte de :

SARL CARRIERES AVEL

Sur le Molard des Ânes
39 300 CROTENAY



Personnel ayant participé à l'étude :

PERSONNEL DE SCIENCES ENVIRONNEMENT	QUALIFICATION	DOMAINE D'INTERVENTION
Paul VANÇON	<i>Ingénieur Chargé d'Etudes – Secteur Carrière Énergie Industrie à Sciences Environnement depuis 2020</i>	Rédaction du dossier de Cas-par-Cas

HISTORIQUE DES REVISIONS			
VERSION	DATE	COMMENTAIRES	RÉDIGÉ PAR
1.0	Mai 2023	Création du document	PV

PLAN DU PROJET - EXTRACTION

Le projet de renouvellement de l'autorisation d'exploiter la carrière de Crotenay exploitée par la société AYEL prévoit de poursuivre l'activité pour 10 années supplémentaires. Ce renouvellement de l'activité conserve l'intégralité des conditions d'exploitations actuelles (procédés, production, puissance des installations, périmètres d'autorisation et d'extraction) et ne concerne donc pas d'extension spatiale. Il reprend intégralement le périmètre d'extraction auparavant autorisé par l'arrêté préfectoral N°AP-2014-12-DREAL du 28 mars 2014 autorisant l'exploitation de la carrière de Crotenay par la société AYEL modifié par l'APC N°AP-2023-31-DREAL du 27 avril 2023.

Pour rappel, face à l'évolution réelle de l'exploitation, environ 3,0 ha du périmètre d'extraction ont été délaissés dans le cadre de la demande de prolongation de la durée d'extraction et de modification des conditions d'exploitation du site actée par l'arrêté préfectoral complémentaire N°AP-2023-31-DREAL du 27 avril 2023. En effet, à travers cet APC, la prolongation de l'activité d'extraction porte sur une durée de 2 années supplémentaires, durée ne permettant pas d'exploiter l'intégralité du périmètre d'extraction initialement autorisé par l'AP du 28 mars 2014.

De ce fait, à travers cette demande de renouvellement, l'exploitant souhaite poursuivre son activité afin d'exploiter l'intégralité du gisement initialement autorisé en 2014 permettant de perpétuer l'approvisionnement en matière première de qualité la clientèle locale.

Le projet consiste donc à demander un renouvellement de l'activité d'extraction sur la partie restant du périmètre d'extraction initial (reste environ 3,0 ha – 600 000 tonnes commercialisables) afin de pouvoir finaliser l'exploitation du gisement initialement autorisé.

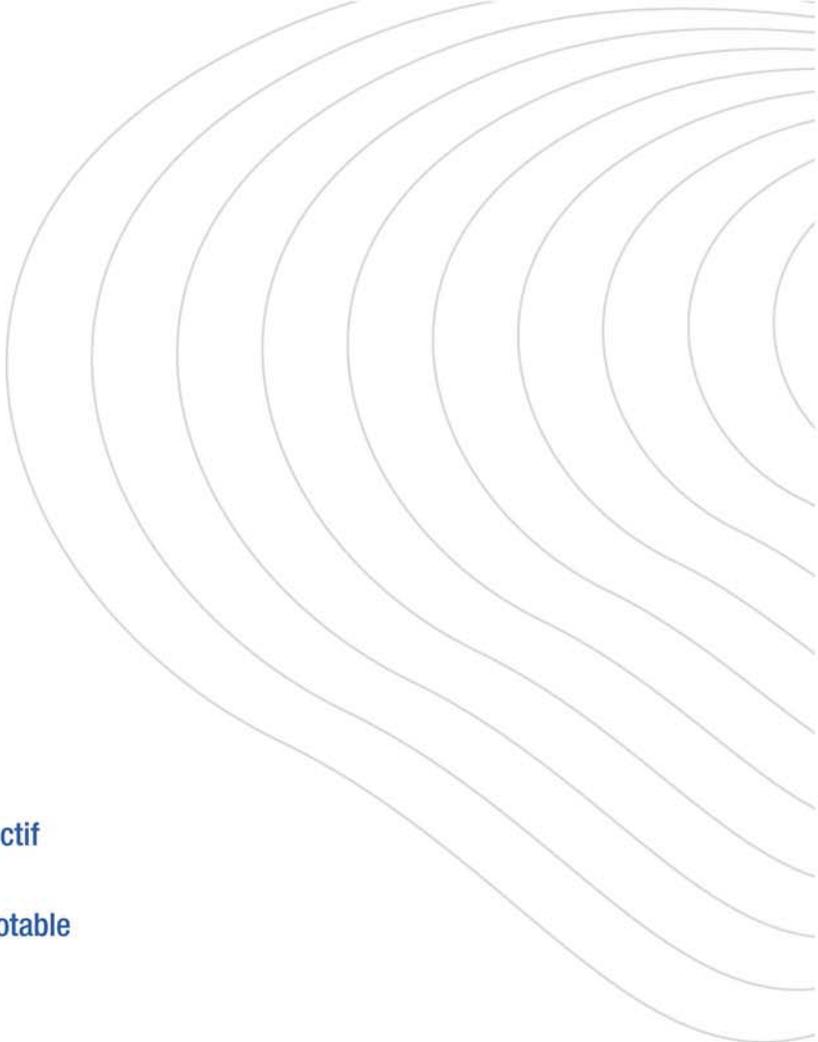
La zone du projet a déjà été soumise à une étude d'impact dans le cadre de l'autorisation d'exploiter régit par l'arrêté préfectoral N°AP-2014-12-DREAL du 28 mars 2014. Le projet ne prévoit aucune modification du périmètre d'autorisation et d'extraction ni des conditions d'exploitation du site.

La remise-en-état du site sera conforme aux principes précisés dans l'AP N°AP-2014-12-DREAL du 28 mars 2014 modifié par l'APC N°AP-2023-31-DREAL du 27 avril 2023.



-  Limites d'autorisation
-  Limites d'extraction
-  Zone remblayée
-  Fronts de taille actuels
-  Zone décapée et partiellement exploitée
-  Exploitation à venir - zone à décapier (3 ha)



- 
-  Énergies renouvelables
 -  Aménagement et environnement
 -  Déchets, Diagnostics de pollution
 -  Carrières, Installations classées
 -  Milieu naturel
 -  Hydrogéologie
 -  Eaux superficielles
 -  Assainissement collectif et non collectif
 -  Maîtrise d'œuvre et réseaux d'eau potable



Sciences Environnement

Agence de Clermont-Ferrand
5 bis allée des roseaux
63200 Riom
Tél. +33 (0)4 73 38 84 73
Fax +33 (0)3 81 80 01 08
clermont-ferrand@sciences-environnement.fr

Agence de Besançon et Siège social
6 boulevard Diderot
25000 Besançon
Tél. +33 (0)3 81 53 02 60
Fax +33 (0)3 81 80 01 08
besancon@sciences-environnement.fr

Agence d'Auxerre
12 rue du stade
89290 Vincelles
Tél. +33 (0)9 67 29 27 28
Fax +33 (0)3 81 80 01 08
auxerre@sciences-environnement.fr